

La Noë-Blanche

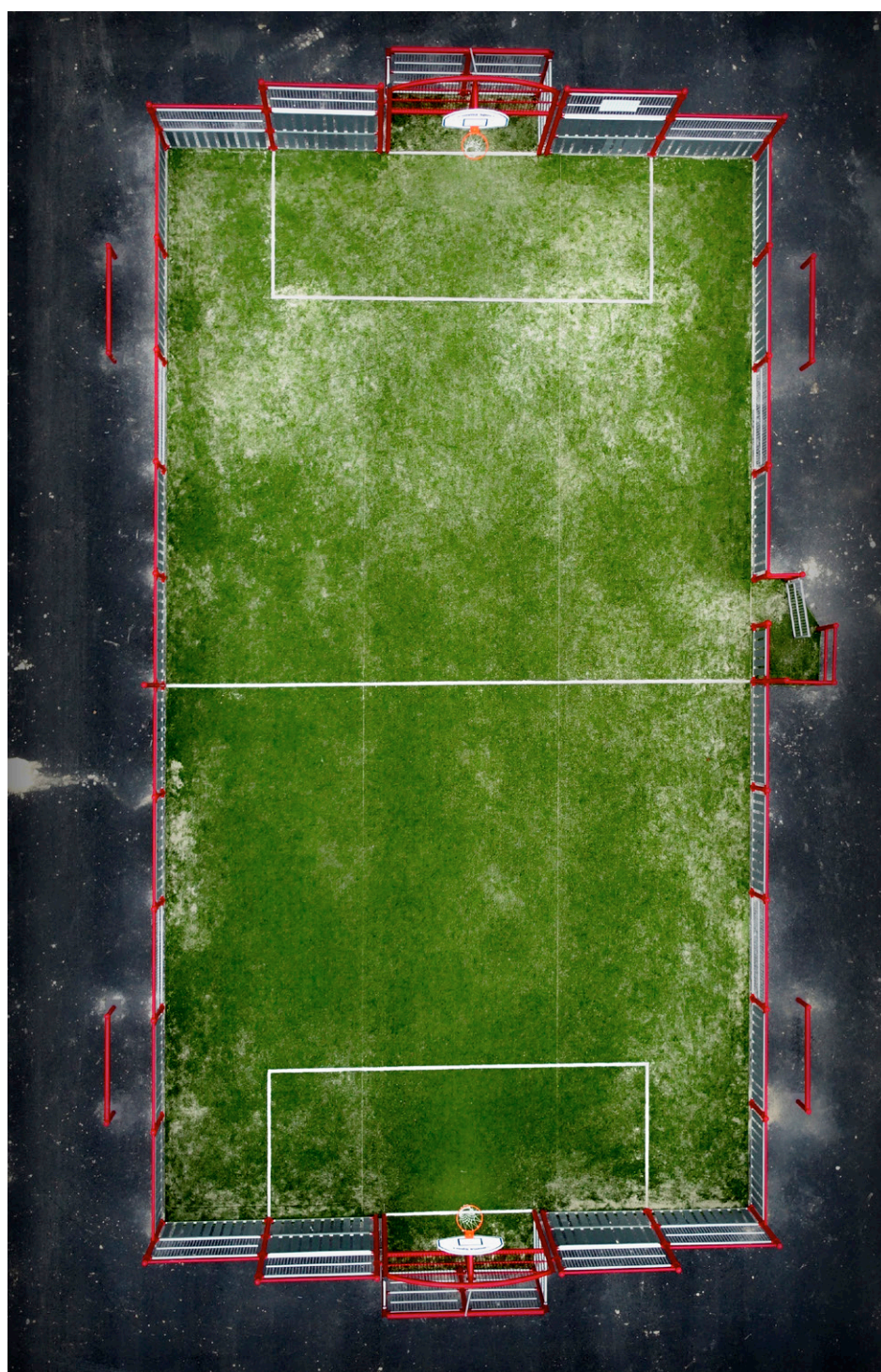


BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

Vos élus	2/3	La vie scolaire	13/14
La vie municipale	4 > 6	Associations scolaires	15/16
L'urbanisme	7	La vie associative	16 > 21
État civil	8	Les commerçants	22/23
Événements municipaux	9	Environnement	24/25
Informations pratiques	10/11	Informations hors communes	26/27
La vie extrascolaire	12/13	Calendrier des fêtes	28



Le Mot du Maire

Nautalbanaises, Nautalbanais,

Au niveau national, cette année écoulée a été marquée par les attentats commis à Paris. Personne ne peut rester insensible à ces événements tragiques qui ont touché notre pays. La liberté de la presse frappée en janvier. Notre jeunesse, les enfants de la République, cette jeunesse qui participait à un concert, ces jeunes attablés entre amis aux terrasses des bistrotts ont été lâchement assassinés. Ils ne se relèveront pas, nous, nous devons rester debout, faire corps avec la République pour défendre nos libertés. Restons vigilants, nous ne sommes pas à l'abri dans nos communes, mais continuons à vivre. Durant ces fêtes, nous aurons une pensée pour toutes les familles des victimes de ces horribles et lâches attentats. Une pensée aux pompiers, aux personnels médicaux, aux gendarmes, aux militaires qui ont accompli leur mission dans des circonstances exceptionnelles et qui doivent avoir ces scènes d'horreur à jamais gravées dans leur mémoire.

La vie continue, c'est pourquoi je tiens à vous offrir tous mes vœux de bonne et heureuse année pour vous et vos proches. Vœux de santé, ce bien si précieux. Je souhaite que notre jeunesse ne se laisse pas influencer par de mauvaises idées ou personnes.

Eduquer les enfants vers le sports, dans la notion du vivre ensemble, c'est ce que le conseil municipal a voulu mettre en avant en réalisant cet espace sportif toutes générations. Vous trouverez sur le terrain des sports avec son nouvel éclairage, le terrain multisports, deux terrains de boules, à proximité de la salle des associations. J'en profite pour remercier les commissions qui ont permis la réalisation de ce projet. Ces équipements vous sont réservés, alors n'hésitez pas.

Vous découvrirez en feuilletant ce bulletin toutes les réalisations, les spectacles, les animations qui ont fait la vie de la commune. Vous verrez combien nos associations sont dynamiques et variées. Tous mes vœux les accompagnent pour l'année 2016.

Bonne et heureuse année 2016, je vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier 2016 à 19 h à la salle polyvalente pour assister à la cérémonie des vœux qui se veut être un moment festif et d'échanges.

Le Maire,
Christine Gardan



Invitation

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent aux

Vœux de la Municipalité
le samedi 9 janvier 2016

à la salle Polyvalente à 19 heures.

Ce moment convivial et riche en échanges
nous permet d'accueillir les nouveaux Nautalbanais
et aussi d'apprécier l'intérêt que vous portez à notre commune
ce qui est un encouragement pour l'équipe municipale et moi-même.

Nous comptons sur votre présence.



Vos élus...



Élus - Modifications des adjoints et démission...

- **Mars** : M. Pierrick GAREL a démissionné de ses fonctions de troisième adjoint et reste conseiller municipal
- **Mai** : M. Frédéric MARTIN a été élu à l'unanimité troisième adjoint
- **Septembre** : M. Nicolas PAVEC a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal

Installation d'un bureau mobile



Le Personnel



Premier rang :

Laëtitia LESAGE,
Laurent HAMON, Evelyne BARBIER,

Deuxième rang :

Gwenhaël CHATELLIER,
Pascal JOSSELINE, Dominique BRONNEC,
Christophe CHAPEAU

Mairie de la Noë-Blanche

Horaires d'ouverture

- le lundi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h30
- les 1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h à 12h

Tél : 02 99 43 20 12 – Fax : 02 99 43 24 43
email : mairielanoeblanche@wanadoo.fr

Possibilité de prendre rendez-vous
en dehors des heures d'ouverture

Site internet : <http://www.lanoeblanche.fr>



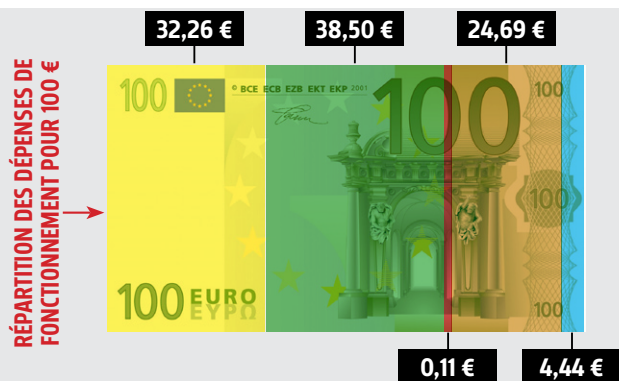
Compte administratif 2014

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2014 qui se décompose ainsi :

Section fonctionnement

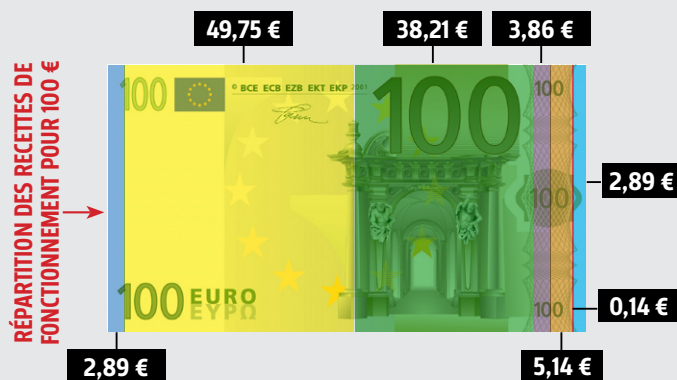
Dépenses

Charges à caractère général	196 671 €
Charges de personnel	234 778 €
Atténuation de produits	681 €
Autres charges de gestion courante	150 513 €
Charges financières	27 088 €
Total	609 731 €



Recettes

Produits des services	21 260 €
Impôts et taxes	366 508 €
Dotations et participations	281 468 €
Autres produits de gestion courante	28 418 €
Atténuation de charges	38 027 €
Autres produits financiers	1 030 €
Total	736 711 €



Contribution directe 2015

Libellés	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation	722 800	17.04 %	123 165 €
Foncier bâti	464 100	18.50 %	85 858 €
Foncier non bâti	81 900	51.77 %	42 399 €

Subventions

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
A.P.E.L. - Arbre de Noël de l'école	650,00 €
A.P.E.L. École Sainte-Anne (sorties/classes découvertes/Piscine)	2 350,00 €
Association «Octogym»	1 000,00 €
A.C.C.A. (piégeage)	260,00 €
ANAAS Transport Scolaire	3 000,00 €
«Avenir» de Messac (Fanfare)	110,00 €
Panisol	50,00 €
TOTAL	7 420,00 €



École

- École privée Sainte Anne - Contrat d'association 71 382.00 €
(1128 € x 43 élèves en maternelle et 369 € x 62 élèves en élémentaires)
- École privée Sainte-Anne – Fournitures scolaires 3 000.00 €
- École privée Sainte-Anne – Garderie..... 3 300.00 €

- École primaire publique de Bain-de-Bretagne.....15 808.03 €
- École primaire publique de Messac1 423.00 €
- École primaire publique de Guipry 339.97 €
- École primaire publique de Grand-Fougeray1 043.61 €



Section investissement

Dépenses

Remboursements d'emprunts + caution	72 781 €
Opérations d'équipement	22 334 €
	95 115 €

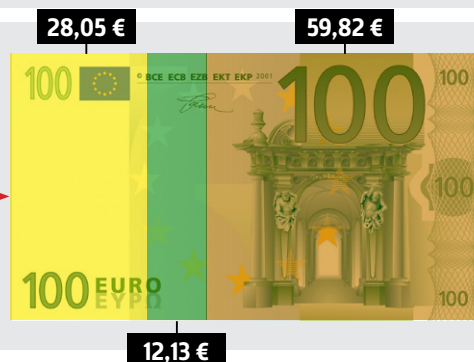
RÉPARTITION DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT POUR 100 €



Recettes

Dotations fonds divers	67 341 €
Subventions d'investissement	29 127 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	143 615 €
	240 083 €

RÉPARTITION DES RECETTES
D'INVESTISSEMENT POUR 100 €



Service Technique 2015

Investissement

- La modernisation de 2,810 KM de voies communales et de chemins ruraux a été réalisée par l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 63 617 € et subventionnée par la Communauté de Communes à hauteur de 24 000 €.
- La tondeuse auto portée a été remplacée pour un montant de 21 480 €

Fonctionnement

- Du Point A Temps Automatique a été réalisé sur la moitié des voies communales par l'entreprise SAABE pour un montant de 20 100 € en bénéficiant des tarifs du groupement d'achat de la communauté de communes et subventionné pour la somme de 9 600 € par le Conseil Général.
- L'entreprise BOUCHARD a réalisé 11 km de curage pour 15 112 €
- Entretien du terrain des sports et création de la plate-forme pour l'accueil du bâtiment modulaire mobile : 1 619 €
- Achat Fournitures diverses : 3 281 €
- Entretien du matériel :
 - matériel roulant : 6 608 € dont 2 573 € pour la réparation de l'embrayage du tracteur CLAAS
 - autres matériels : 10 101 € dont 4 890 € pour la réparation de l'élagueur.



Tarifs 2016

Salle polyvalente

	Total
Vin d'honneur	95 €
Demi-journée (1 repas)	220 €
Demi-journée sans repas	170 €
Journée (2 repas)	375 €
Journée sans repas	220 €
Forfait Week-end (3 repas)	460 €
Evénements exceptionnels (réveillon...)	320 €
Associations de la commune	55 €
Tarif occasionnel (obsèques)	30 €

Tennis

Possibilité de louer la salle de sport à titre personnel. **S'adresser au Nautal Café.**

Tarif : 6 € l'heure

Étang de Branfeul

L'étang de Branfeul est ouvert aux pêcheurs (munis du permis de pêche). Les tarifs des droits de pêche sont les suivants :

- Carte annuelle : 30 €
- Carte journalière : 3 €

S'adresser au Nautal Café pour retirer les cartes.

Cimetière

Concession de 15 ans :	100 €
Concession de 30 ans :	180 €
Concession de 50 ans :	280 €

Espace cinéraire (Columbarium - Jardin du Souvenir)

Concession de 15 ans :	300 €
Concession de 30 ans :	600 €
Concession de 50 ans :	1 000 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir :	30 €
Dépôt urne :	30 €

Restaurant scolaire

Le Conseil Municipal :

- a retenu la société Océane pour un prix de repas enfant à 1,990 € HT.
- a fixé les tarifs des repas pour la rentrée scolaire 2015-2016 à 3,60 € par enfant et 6,40 € par adulte.
- a créé un tarif enfant (régime spécial) entrée-dessert à 2,00 €





Permis de construire

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
DAVID Jean-Marc	8 les Monts	Construction garage et abri
GAEC du Gasnier	Sévignac 24 rue de Châteaubriant	Extension stabulation et fumière
MONNIER Julien	2 rue de Châteaubriant	Construction habitation
RIAULT Daniel	3 Langerais	Construction garage

Déclarations préalables

Nom prénom	Adresse de la construction	Nature de la construction
Commune	Impasse de la Providence	Construction d'un carport
LABBE Hervé	10 la Romnais aux Bouliers	Changement ouvertures-couverture garage
COME Christophe	12 le Plessix	Changement ouvertures- pose vélux
PROVOST Raymond	Rue du Calvaire	Division terrain en 3 lots
BOUZIDI Thierry	17 Grasaulnay	Création d'une fenêtre
MASSIOT Bruno	4 rue de la Scierie	Clôture
GARDAN Yannick	6 rue de la Scierie	Clôture
PECOT Stéphane	2 rue des Chênes	Clôture
DESCHAMPS Maxime	4 rue Alphonse Daudet	Abri de jardin
METAYER Marie-Annick	1 rue de l'Hermine	Abri de jardin
LANGLAIS Aurélien/ BERTRAND Léa	Sévignac-11 rue Reine des Prés	Rénovation maison
URVOY Sébastien	2 allée des Forges	Clôture
LASNIER Jean-Pierre	4 rue de la République	Pose de baies vitrées
NEOTOA	12,14,16,18,20 rue Henri Matisse	Changement ouvertures et porte d'entrée



Règlementation concernant l'élagage : rappel

Les arbres (y compris les haies bocagères), branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers.

En cas de danger grave ou imminent le Maire peut prescrire toutes mesures de sécurité exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L.2212-4 du code général des



collectivités territoriales).

Les dégâts causés par des branches trop basses sur des véhicules de grandes taille (cars scolaires, camions, engins de travaux public etc.) sont à la charge des propriétaires des arbres. Il en est de même en cas d'accident.

Également à propos de la voirie :

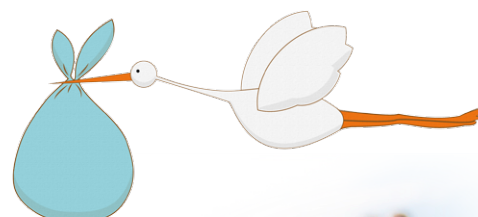
- Vos réclamations ainsi que vos suggestions sont à faire uniquement auprès du secrétariat de la mairie qui les transmettra ensuite auprès des responsables des services concernés. Merci de votre compréhension.

L'adjoint voirie, Roland FRASLIN



Naissances

- Le 5 décembre 2014 : **Kélyah SAUVAGE**, 13 la Rigandelais
- Le 19 mars 2015 : **Marguerite LE MARCHAND GUIGNARD de SAINT PRIEST**, 2 Langerais
- Le 31 mars 2015 : **Adélia GARDAN**, 6 rue de la Scierie
- Le 23 avril 2015 : **Inaïa LEBIHAIN**, 7 rue Claude Monet
- Le 20 juin 2015 : **Matéo HUGUET**, 14 la Bénerais
- Le 22 août 2015 : **Lancelot LAMBERT**, 34 le Bé
- Le 16 octobre 2015 : **Aliya BERTRAND**, 5 le Bas Branfeul
- Le 25 octobre 2015 : **Zacharie RAIMBAUD**, 9 rue Alphonse Daudet
- Le 2 décembre 2015 : **Théo BARROCHE**, 12 rue Alphonse Daudet



Mariage (célébré à La Noë-Blanche)

- Le 22 août 2015
BLIN Emmanuel domicilié à La Noë-Blanche, 17 rue Sainte Anne
 et **LE PECHEUR Magali** domiciliée à La Noë-Blanche, 17 rue Sainte Anne



Décès

- Le 5 janvier 2015 : **Marie HERROUIN** épouse BRIAND, 81 ans, 3 Merhaulé
- Le 12 février 2014 : **François HERROUIN**, 76 ans, 6 la Romnais aux Bouliers
- Le 21 avril 2015 : **Pierre LANGLAIS**, 82 ans, le Pas Allant,
- Le 08 juin 2015 : **François GERVAIS**, 53 ans, Sévriagnac, 2 rue des Lys
- Le 13 juin 2015 : **Marie-Lise LEROY** épouse DEVAUCHELLES, 76 ans, 8 le Bé
- Le 19 juillet 2015 : **Yvonne LASNIER** épouse LASNIER, 63 ans, 33 la Canetais
- Le 1^{er} septembre 2015 : **Yvonne MICHEL** épouse BOULIER, 83 ans, 2 Couëgromet,
- Le 10 septembre 2015 : **Gérard PROVOST**, 67 ans, 1 Trélan
- Le 23 septembre 2015 : **Andrée BRIAND** veuve NOURRY, 89 ans, 5 rue de Châteaubriant
- Le 26 octobre 2015 : **Dominique AUBRY**, 46 ans, 1 rue du Pont Genouin
- Le 22 décembre 2015 : **Marie-Madeleine COLLIN** épouse BOUCHARD, 47 ans, 3 la Canetais

Personnes domiciliées hors de la commune, inhumées à La Noë-Blanche

- Le 27 avril 2015 : **Jules ROUX**, 93 ans, Rennes, 1 rue Charles Chassé
- Le 26 mai 2015 : **Germaine PENIGUEL** veuve BURET, 101 ans, Domalain, 24 rue Notre-Dame de Lourdes
- Le 21 juin 2015 : **Pierre TERNIER**, 87 ans, Bain-de-Bretagne, 2 rue Hippolyte Fillioux
- Le 20 août 2015 : **Yvonne RAIMBAUD** veuve CATREUX, 88 ans,
Grand-Fougeray, rue Saint Roch
- Le 20 novembre 2015 : **Marie TIGER** veuve HERROUIN, 88 ans,
Bain-de-Bretagne, 22 rue de Verdun



Devoir de mémoire

Comme à l'accoutumé, la municipalité a organisé la célébration des armistices des guerres 1914-1918 et 1939-1945.

La cérémonie commémorant le 70^e anniversaire de la capitulation de l'armée nazie du 8 mai 1945 s'est déroulée le 16 mai. Après un office religieux en l'église Sainte Anne, les participants ont rejoint le monument aux morts pour honorer la mémoire des valeureux soldats morts pour défendre notre patrie. Au cours de cet hommage, Monsieur Francis Gripay s'est vu remettre l'insigne en bronze de porte-drapeau avec palme argentée pour avoir tenu cette fonction pendant plus de 30 ans au service de l'ACPG/CATM (anciens combattants et prisonniers de guerre/combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc).



A l'occasion du 97^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, Madame Christine Gardan et Monsieur Eric Monnier, respectivement

Maire de La Noë-Blanche et directeur de l'école Sainte Anne, ont officiel-



lement invité tous les enfants de l'école à participer à la cérémonie. Le mercredi 11 novembre, ils étaient donc nombreux à avoir répondu à cette invitation et à nous honorer de leur présence. Avant la lecture du message officiel du gouvernement par Madame le Maire, les enfants ont procédé à la lecture de deux lettres de poilus ainsi qu'un court extrait du livre de Malala Yousafzai, Pakistanaise, Prix Nobel de la Paix en 2014. Après l'honneur aux morts, l'adjudant-chef de réserve Silvio Thomazeau s'est vu décerner par le lieutenant-colonel de réserve Jean-Marc Beaucamp, la croix du combattant au titre de ses opérations extérieures effectuées alors qu'il était militaire d'active.

A l'issue de chacune de ces cérémonies, Madame le Maire a invité tous les participants à partager un verre de l'amitié à la bibliothèque municipale.

La remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme chaque année, Madame Le Maire a reçu à la cantine les élèves de CM2 afin de remettre à chacun d'eux un dictionnaire offert par la municipalité.



Le CCAS

Comme chaque année, les plus de 70 ans se sont retrouvés le dimanche 12 octobre 2015 autour d'un repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Social) et préparé par Mr LEFEUVRE traiteur au Grand Fougeray.

Cette journée placée sous le signe de la bonne humeur avec chants et danses était animée par Sylvain.



Le parcours citoyen, recensement obligatoire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre correspondant défense, M Silvio THOMAZEAU, au 06 38 26 80 73.

e-recensement



@yez le déclic en quelques clics !



Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la mairie est connectée au service e-recensement. Disponible 24h/24 et 7j/7, le e-recensement est très simple d'utilisation : il suffit pour l'administré de créer un compte sur mon.service-public.fr, de sélectionner la démarche « e-recensement », de répondre aux quelques questions en ligne et de numériser les pièces justificatives requises (scan ou photo). A réception de votre demande, la mairie effectuera les démarches nécessaires et éditera votre attestation de recensement dans votre compte sur mon.service-public.fr (il vous faudra surveiller votre compte afin d'y récupérer votre attestation).

Le recensement de la population 2016

Logo of the Ministry of the Interior (Ministère de l'Intérieur) is visible at the top left of the poster.

Toute la population de LA NOË-BLANCHE sera recensée entre le jeudi 21 janvier et le samedi 20 février 2016

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année **l'évolution de la population**, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, **vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.**

En 2016, LA NOË-BLANCHE sera recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 21 janvier 2016. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, vous pourrez le faire en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis sous enveloppe à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence par un tiers. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie.

(suite page 11)

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 43 20 12.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2016 :

www.le-recensement-et-moi.fr

- Pour en savoir plus sur le précédent recensement : **www.insee.fr**

Les 2 agents chargés du recensement sur notre commune sont Françoise SOYER et Stéphanie PROVOST.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible et de respecter les rendez-vous prévus pour récupérer les documents une fois complétés, ceci afin de leur éviter de perdre trop de temps et de faire des kilomètres inutiles.



Hôtel à insectes



Lutte contre les frelons asiatiques

Une quinzaine de nids ont été détruits en 2015 sur la commune et plusieurs personnes ont subi des piqûres de frelons.



Pourquoi lutter ?

Des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux

- Un risque pour la santé publique
 - > La piqûre du frelon asiatique peut être mortelle.
- Un risque pour l'apiculture
 - > Destruction des ruches
- Un risque pour la pollinisation.

Comment lutter ?



Avec un réseau de surveillance adapté mobilisant les GDS et apiculteurs bretons pour :

- Localiser les foyers et connaître la progression de l'espèce.
- Détruire les nids identifiés
- Capturer les fondatrices en début de printemps et en automne
- Protéger les élevages apicoles et préserver la pérennité des ruches.

Un outil adapté : le piège sélectif

À placer près des ruches, d'un point d'eau ou d'arbres fruitiers. Les insectes non recherchés peuvent se libérer.

Fabrication de l'appât

- ▶ Une tasse de vin blanc
- ▶ Une tasse de bière brune
- ▶ Une tasse de sirop de framboise



Assistantes Maternelles

La liste est consultable sur le site : www.assistantsmaternels35.fr

Si vous ne possédez pas d'abonnement internet, vous pouvez la demander à la mairie.



Léo Lagrange

L'animateur jeunesse Léo Lagrange Ouest est à La Noë-Blanche les mercredis et samedis des semaines impaires du calendrier.

Il se déplace dans l'espace public à la rencontre des adolescents et des jeunes. Il discute avec eux de l'occupation de leur temps libre et propose des activités. Ces dernières se déroulent à la salle des associations le mercredi et samedi (initiation à la musique, jeux, ateliers artistiques, soirée film et débats,...) ou au sein des espaces jeunes de la Communauté de Commune. Des temps de rencontres sont organisés pour accompagner les initiatives des jeunes.

Cette année les jeunes ont récolté et produit du jus de pommes à partir du don de pommes d'un habitant de la commune, Raymond PROVOST. La vente permet d'autofinancer des initiatives de jeunes, comme l'organisation d'une sortie motocross...

A chaque période de vacances, un programme d'animations réfléchi avec les adolescents et les jeunes est proposé. Vous pouvez le retrouver en mairie, sur le site de la CCMVS ou sur le facebook et le blog de la mission.

Des animations pour tous les habitants du territoire sont aussi organisées dans la Communauté de Communes. La prochaine est la **soirée des Jeunes Talents**. Elle se déroulera **le 5 mars 2016 à la salle des fêtes de Pléchâtel**.

Vous trouverez le programme des animations en temps réel sur les réseaux sociaux :

- Facebook (pour les plus de 13 ans) : Animation Pléchâtel / La Noë-Blanche
- Blog : <https://my.over-blog.com/dashboard>

Pour plus d'infos et pour les inscriptions, appelez Paul Banas au 06 83 55 31 12

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les animateurs :

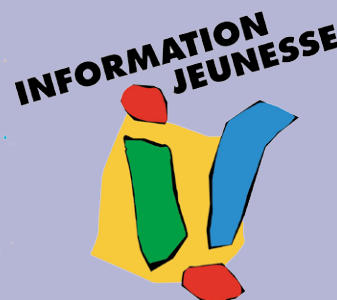
02 99 43 96 00 - adresse mail : multimedia@moyennevilaine-semnon.fr



Point Information Jeunesse Intercommunal

INFORMATIONS PRATIQUES :

<http://www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne/>
39 bis, Avenue Guillotin de Corson - 35 470 BAIN-de-BRETAGNE
Tél. : 02 99 44 82 01- courriel : pij@moyennevilaine-semnon.fr



Bibliothèque Municipale

La littérature doit-elle distraire ? Oui !

Le livre est comme une ouverture sur le monde, comme une image de la réalité. Il fait fuir celle-ci de ce monde qui nous oppresse.

Malheureux l'exclu du livre, même s'il ne le sait pas, tant qu'il n'ouvrira pas un ouvrage.

Notre bibliothèque est là pour vous apporter à tous un moment de détente.

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h.

Bienvenue également à nos élèves de l'école Sainte-Anne qui nous rendent visite tous les 15 jours.

N'hésitez pas à pousser la porte.

« Une lecture amusante est aussi utile que l'exercice du corps » - Emmanuel KANT (1724-1804)

Les bénévoles : Jacqueline, Rolande, Thérèse, Raymonde, Jacqueline, Jeanine, sans oublier Christiane et Michèle



*Les bénévoles vous souhaitent
une bonne année 2016.*

Espace Multimédia

Cinq espaces multimédias sont mis à disposition des habitants. L'adhésion vous permet de profiter des conseils des 2 animateurs et de l'équipe de bénévoles. Vous pourrez découvrir le traitement de texte, la navigation sur internet, les outils disponibles pour le dessin, les montages vidéo, les montages photos ...

La vie scolaire ●●●●

L'école Sainte-Anne

Classe rivière

Du 18 au 22 mars dernier, les classes de CM1-CM2 d'Arnaud et CE2-CM1 de Mélina se sont rendues à Belle Isle en Terre pour y vivre une classe rivière au C.R.I.R. (Centre Régional d'Initiation à la Rivière). Guidés par des animateurs hors pairs, Bruno et David, les enfants ont découvert le système hydrique, les plantes et les animaux de la rivière. Ils ont constitué un aquarium en classe et ont visité celui du centre. Ils ont



également construit des roues de moulin qu'ils ont ensuite testées dans un ruisseau. Ils ont découvert le jeu Gaspido grâce auquel ils ont appris les gestes simples du quotidien qui limitent le gaspillage de l'eau. Ils se sont aussi transformés en chercheurs d'or lors d'une séance d'orpaillage. Nous avons vécu dans un château du début du XXe siècle, accompagnés de Pierre, Lionel et Armelle. Un grand merci à eux ! Cette semaine très riche s'est déroulée dans une très bonne ambiance et a ensuite été exploitée en classe. Assurément beaucoup de bons souvenirs pour les enfants et les enseignants !

Sortie au Parc de Branféré

Le vendredi 5 Juin, les enfants de PS-MS et GS sont allés en sortie scolaire au parc zoologique du château de Branféré. Avec les animatrices, ils ont fait des jeux sur le thème des animaux. Au zoo, ils ont vu des oies, des canards, des singes, des flamants roses, des pélicans, des lémuriens, des paons, des wallabys, des lamas, des chiens de prairie,



des girafes, des zèbres...

Après le pique-nique, ils ont découvert le « PARCABOUT » ; c'est un parcours dans les arbres avec de grands filets. Ils ont grimpé, sauté, escaladé, joué... et bien rigolé. Certains enfants ont eu un peu peur ; ils avaient le vertige. Pour redescendre, ils devaient utiliser un toboggan-tunnel en cordes. Cette belle journée a été riche en découvertes et expériences.



Le jardin musical

Tout au long de l'année scolaire 2014-2015, l'école a mené un beau projet : celui de créer un « jardin musical ». Cette idée est apparue suite à la visite des Jardins Rocambole (Corps-Nuds) par tous les élèves de l'école. Il y a là-bas un « jardin des sons » qui a suscité la curiosité et l'envie d'entreprendre au sein de notre école.

Avec le soutien de l'école de musique de Guichen, nous avons débuté un travail de découverte des sons à partir d'objets de récupération (bouteilles, boîtes de conserves, tuyaux...). Nous avons également appris à jouer de la musique ensemble, en superposant différents rythmes. Les plus grands ont appris à coder des rythmes, à diriger un ensemble. Les plus jeunes se sont essayés à l'illustration sonore, avec pour supports des albums de littérature de jeunesse.



Tous les élèves ont participé à la fabrication des différents instruments et structures du jardin musical. La classe de PS-MS a confectionné un très bel épouvantail qui trône au

milieu du jardin entretenu par les CM1-CM2.

Lors de la soirée « portes ouvertes » de l'école, les enfants ont présenté aux parents un petit spectacle pour montrer les différents types d'activités musicales pratiquées tout au long de ce projet.

Semaine Cirque

Dans le cadre de notre projet sur le cirque, les Nautalbanais ont assisté par centaines au merveilleux spectacle présenté par les artistes de l'école Sainte-Anne qui se sont produits sous le magnifique chapiteau du cirque Gervais KLISING le 25 septembre dernier.



Tour à tour, nos talentueux acrobates ont déjoué les lois de la gravité en effectuant des numéros d'équilibre sur la boule. Puis, les intrépides trapézistes nous ont fait frissonner en exécutant des figures de haut vol. Ce furent alors les rires et les cris des petits et des grands qui ont retenti à chaque passage de nos amis les clowns. Les yeux tournés vers les agiles funambules qui, sur leur fil, ont réalisé des belles traversées, les spectateurs retenaient leur souffle. Puis, n'oublions pas la souplesse et le courage de nos acrobates au sol et leurs diverses figures réalisées avec beaucoup d'habileté. La parade finale fut accompagnée d'une pluie d'applaudissements.

Les enfants, les familles et l'équipe enseignante ont été enchantés et émerveillés tout au long de la soirée.

Une expérience unique et une semaine formidable qui restera gravée dans les mémoires de petits et grands. Ce projet a, en effet, permis aux élèves de découvrir le monde du cirque mais également d'explorer des capacités que certains ne soupçonnaient pas.



O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'association OGEC de l'école Sainte-Anne a pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'école et au maintien en état de ses infrastructures. La baisse d'effectif va nous obliger à être encore plus vigilant et nous veillerons d'autant plus à ce que la situation financière de l'école reste la plus saine possible.

Pour atteindre cet objectif et pour continuer à améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves, des journées travaux seront organisées cette année comme cela a été le cas sur les années précédentes avec notamment l'hiver dernier, la rénovation de la garderie.

Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles qui se sont portés volontaires et qui se rendront à nouveau disponibles lors de prochaines journées.



Composition du bureau :

Président : Nicolas PAVEC.

Trésorière : Sophie MASSIOT.

Trésorière adjointe : Alexandra WAVRECHIN.

Secrétaire : Anne-Françoise MARSOLLIER.

Secrétaire adjoint : Grégory TROALEN.

Membres : Hafed BRAHIMI, Morgane MIGOT-GAREL.

A.N.A.A.S. (Association Nautalbanaise Aide A la Scolarisation)

L'A.N.A.A.S. a pour but d'assurer le ramassage scolaire des enfants de l'école Sainte-Anne de la Noë-Blanche par Mme Gwénaëlle ILLOBREGAD.

L'année 2016 sera, à priori, marquée par le remplacement du véhicule pour la rentrée 2016-2017.

Le projet de financement est en cours de finalisation avec les différents partenaires (mairie, Conseil Général, apel).

Une soirée galettes sera organisée le 30 avril 2016 afin de collecter des fonds pour l'achat du nouveau véhicule. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Pour inscrire votre enfant, même en cours d'année, merci de prendre contact au 02.99.43.21.27. ou au 02.99.43.29.09.

L'équipe de l'A.N.A.A.S. vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Composition du bureau :

Président : Alain GENOUEL

Trésorière : Stéphanie ALLAIN

Secrétaire : Monique JEULAND

Membres : Natacha DAVID et Cyril THOMAS



A.P.E.L. (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)



L'A.P.E.L. participe activement à la vie de l'école. Elle organise différentes manifestations lui permettant ainsi de récolter des fonds. En septembre par exemple l'A.P.E.L. a subventionné l'école du cirque à hauteur de 50%, ce qui représente un montant de 2500 euros. Nous participons également aux frais de transport pour l'activité piscine et pour permettre aux enfants d'aller voir des spectacles de cirque...

Sans votre participation tout cela ne serait pas réalisable, grâce à votre implication au sein de l'école, nos enfants peuvent ainsi faire des activités toujours plus enrichissantes.

Quelques dates à retenir:

- **Dimanche 6 mars** : loto de l'école à la salle de Messac
- Rando pédestre Kermesse
- **Dimanche 6 novembre** : braderie jouet puériculture
- **Dimanche 11 décembre** : arbre de Noël



Composition du bureau :

Présidente : Morgane MIGOT-GAREL - Vice-présidente : Florence De La DEMONAIIS

Trésorière : Anne lise LABBE - Trésorière adjointe : Lise COUPEL

Secrétaire : Myriam PAVEC

Membres: Maëlla AUBRY, Emilie CLOTEAU, Héloïse DECOMMUNIER, Sandrine GAGEOT, Céline HUGUET, Fabrice LEMAUX, Sandrine LUCO, Christophe PROVOST.

Toute l'équipe A.P.E.L. vous souhaite une très bonne année 2016.

La vie associative ●●●

Contacts

A.P.E.L. (Ass. Des Parents d'élèves)	MIGOT-GAREL Morgane	Tél. : 06 03 88 86 28
O.G.E.C. (Ass. de gestion de l'école)	PAVEC Nicolas	Tél. : 02 56 15 00 26
A.N.A.A.S. (Ass. de gestion du transport scolaire)	GENOUEL Alain	Tél. : 02 99 43 29 09
L'HERMINE Foot Volley	LAMBERT Christophe AUBRY Sophie	Tél. : 06 80 08 54 43 Tél. : 06 68 58 47 80
OCTOGYM Présidente Secrétaire	DESCHAMPS Françoise AVRIL Isabelle	Tél. : 06 14 30 77 07 Tél. : 06 11 15 76 19
QUAN KI DO - AM DUONG	TERNIER Patrick	Tél. : 06 71 08 70 54
U.S. GUIPRY-MESSAC BASKET	LEDENTE Sébastien	Tél. : 06 03 61 08 01
LE PALET NAUTALBANAIS	PROVOST Yves	Tél. : 02 99 43 20 57
ACCA - LA CHASSE	BERTRAND Pierrick	Tél. : 02 99 43 23 91
LA NAUTAL'FLOWER	MONNIER Marie-Anne	Tél. : 06 03 01 34 18
LES PAS DE L'ESPOIR	HERROUIN Agnès	Tél. : 06 62 63 87 13
PARRAIN D'AFRIQUE	LAMBERT Hélène	Tél. : 06 03 89 38 86
CLUB DE L'AMITIÉ (retraités)	LAMY Henri	Tél. : 02 99 43 23 87
LA MARCHÉ	GUERRAULT Rolande	Tél. : 02 99 43 20 00
A.C.P.G.-C.A.T.M. (anciens combattants)	GUYOT Maryvonne	Tél. : 02 99 43 24 35
U.N.C.-A.F.N. (anciens combattants)	FOUCAULT Toussaint	Tél. : 02 99 43 20 25

Hermine de La Noë-Blanche - foot/Volley



Football

La saison 2015-2016 a déjà commencé, les entrainements sont actuellement le mardi et vendredi soir à 19H30. Nous avons à ce jour et toute catégorie confondues 84 licenciés. 2 équipes séniors (31 licenciés). Les vétérans (16 licenciés) jouent le vendredi soir en association avec le club de Ercé en Lamée. Depuis cette année ils ont la possibilité de jouer à domicile puisque l'éclairage a été installé. Encore merci à la municipalité pour cet investissement. En ce qui concerne les jeunes (31 licenciés dont 4 féminines) nous continuons l'entente avec le club de Bain de Bretagne. Les entrainements sont planifiés par le club US Bain et sont spécifiques à chaque catégorie. Les U17 jouent les samedis sur le terrain de La Noë-Blanche.

Le début de saison de la A est correct et celui de la B excellent (1er du classement) La présence aux entrainements étant au rendez-vous depuis le début de saison cela nous annonce une bonne saison tant dans l'esprit que dans les résultats.

Dirigeants :

- **Séniors et Vétérans** : Hervé Garçon, Bernard Lemonnier, Tony Luco, David Raimbaud, et André Gageot.
- **Jeunes** : Laurent Massiot, Mickael Gageot, Serge Lefeuvre.



Volley Ball

La saison 2014-2015 s'est bien passée pour notre équipe « compet' libre ». Contrairement aux équipes en championnat, quel que soit notre classement en fin de saison, il n'y a pas de notion de montée ou descente dans une autre catégorie. Le but de notre section « compet' libre » est de jouer au volley en toute convivialité et détente avec un côté compétition lors des matchs.

Nous avons redémarré la saison avec un effectif de 11 licenciés. Les entrainements ont lieu le mardi soir, les matchs se jouent en semaine.

Dates à retenir :

- **Le Dimanche 24 Janvier** : Galette des Rois
- **Le Samedi 12 Mars** : CHOUROUTE (+ Tombola, comme chaque année nous reversons 1€ par repas Adultes à l'Association Les Pas de l'Espoir)
- **Le Samedi 7 Mai** : Loto de l'Hermine, le soir, salle polyvalente de Messac

Composition du bureau :

Président : Christophe LAMBERT • **Vice-Président** : Judicaël CHAPEAU • **Secrétaire** : Tony LORIOT • **Secrétaire Adjoint** : Tony LUCO • **Trésorière** : Sophie AUBRY • **Trésorier Adjoint** : Maxime DESCHAMPS • **Responsable Vétérans** : André GAGEOT • **Responsable Seniors** : Martial GUIONNET • **Responsable Jeunes** : Tony LUCO • **Membres** : Ludivine MASSIOT, Gwendal HERCOUET, Yannick GARDAN, Mickaël GAGEOT, Victorien MARSOLLIER, Christophe LEMONNIER, Jean-Marc NOURRY • **Responsable Volley** : Sophie AUBRY



Merci à l'ensemble des bénévoles, aux responsables d'équipes, dirigeants ainsi qu'aux membres du bureau pour leur dévouement au sein de notre club. Merci aussi à la Commune et ses employés pour l'entretien du terrain des sports et ses annexes ainsi que l'investissement fait cette année pour l'éclairage.

L'esprit sportif, la motivation et l'engagement de chacun pour le club sont le secret de notre réussite. Alors si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer le Football ou le Volley Ball, n'hésitez pas à nous contacter. Venez nombreux supporter nos équipes !

Au nom de l'Hermine, je vous offre tous mes meilleurs vœux pour 2016.

Le Président, Christophe Lambert



Octogym : la forme pour tous

Une nouvelle année s'annonce pour nous grâce à votre fidélité et participation. Voici donc notre planning et l'historique de nos activités passées et à venir :

Jours et horaires des cours :

- Avec Harmony les lundis : Gym Fitness de 20h30 à 21h30
- Avec Anne-Françoise : les mardis : Gym Entretien de 15h00 à 16h00
les mercredis : Gym Ballon de 19h45 à 20h45
tous les 15 jours les jeudis :
Gym Bébé de 10h00 à 10h45

- Lieu : **Salle Polyvalente de La Noë Blanche**

Vacances scolaires = REPOS ...mais pas trop puisque nous pouvons vous proposer des animations dont les dates vous seront communiquées par mail, affichages, cahiers scolaires sur accord du directeur et autres moyens de communication.

Vous désirez nous rencontrer ? Nous vous offrons 1 heure gratuite pour l'activité de votre choix. Il vous suffira, juste avant le début du cours, de vous annoncer auprès de nos animateurs sportifs.

ATTENTION RAPPEL !! : Pour toute pratique ou exercice physique, un certificat médical est OBLIGATOIRE et doit nous être remis avec la licence : Sécurité et Prévoyance, pour le respect de chacun....

Nos actions annuelles :

- Partenariat avec l'Association "Les Pas de l'Espoir" pour le Téléthon du samedi 5 décembre 2015 : Animations sportives proposées dont les gains seront remis entièrement au "Pas de l'Espoir".
- Partenariat avec la troupe de théâtre "Les Troubadours" de Bain de Bretagne prévue pour le Samedi 19 Novembre 2016. Nous vous remercions encore de votre présence lors de notre représentation du 14 novembre 2015 qui fût forte en émotion ce jour là.

- Françoise DESCHAMPS : Présidente
- Hélène DELIERE : Trésorière
- Delphine MARTIN : Trésorière Adjointe
- Isabelle AVRIL : Secrétaire
- Hélène LAMBERT : Secrétaire Adjointe
- Joëlle DEROUIN : Membre Bénévole
- Danièle LELIEVRE : Membre Bénévole
- Florence DE LA DEMONNAIS : Membre Bénévole
- Anne-Françoise BOURDAUD : Animatrice Sportive
- Harmony URVOY : Animatrice Sportive



- Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au :
02.99.43.21.87/06.14.30.77.07 Françoise (Présidente) ou au 06.11.15.76.19 Isabelle AVRIL (Secrétaire) .

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une
Bonne et Heureuse année 2016, et Bonheur dans vos foyers !!

La Présidente, Françoise DESCHAMPS

La Nautal' Flower

L'association « la Nautal'Flower » réunit un jeudi par mois un groupe de passionnées de fleurs.

Pendant deux heures, de jolis bouquets sont composés avec des fleurs de saison.

Chaque participante repart avec sa réalisation mais aussi avec le plaisir d'avoir passé un après-midi convivial.

Si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer lors d'une prochaine séance, nous serons ravies de vous accueillir.

Meilleurs vœux 2016, Marie-Anne Monnier



Les Pas de l'Espoir

L'association Les Pas de l'Espoir a organisé son week-end Téléthon les 4 et 5 décembre.

De nouveau la mobilisation et la générosité des Nautalbanais pour cette grande cause a permis de faire en sorte que ces journées furent un succès.

En effet, le week-end a été riche en animations :

Le vendredi soir, c'est avec plaisir que nous avons accueilli la «compagnie Act'A Bain» qui a interprété «les plus belles chansons françaises» de 18h à 19h30 à la bibliothèque.

Le samedi, diverses activités étaient proposées : la marche, le palet, la gym ballon pour les enfants, une initiation zumba, la visite du club de moto de Bain de Bretagne, un atelier maquillage et cette année deux nouvelles animations : un lâcher de pigeons ainsi qu'un «fil rouge» consistant à donner de l'énergie en pédalant pour que la lumière reste allumée!!

Enfin, la journée s'est clôturée par le repas «pot au feu» durant lequel s'est déroulé le tirage de la tombola. Ce repas animé, s'est terminé par une soirée dansante.

La réussite de cette journée est liée à votre participation active. Un petit clin d'oeil à l'ensemble des bénévoles sans qui cette journée ne serait pas ce qu'elle est !!

Grâce à votre soutien et à votre générosité, notre association a versé la somme de 3 818,96 € à l'AFM TELETHON.

Alors tous à vos agendas : **nous vous donnons déjà rendez-vous pour la prochaine édition le samedi 3 décembre 2016 !** Aussi nous organisons le dimanche 13 novembre un

thé dansant avec le club de l'Amitié de La Noë-Blanche à la salle polyvalente.

Les membres du bureau vous remercient vivement et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le bureau :

- Présidente : Agnès HERROUIN
- Trésorière : Stéphanie PROVOST
- Secrétaire : Anne-Sophie JOUZEL GARDAN
- Membres : Sophie AUBRY, Françoise DESCHAMPS, Maryvonne JASNIER, Serge BRIAND, Roland FRASLIN, Mickaël GAGEOT, Nicolas MALLIER



L'association Parrain d'Afrique fête ses 3 ans !

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé aux vide-greniers de septembre dernier. Cette année encore ce fut un succès ! Nous avons tous eu l'occasion de passer un agréable moment et de récolter des fonds. Ils sont redistribués à différents organismes pour aider les populations béninoises. Nous collaborons avec AHSM Bénin, la fondation Robert DOTOU et La Société des Missions Africaines. Merci à l'association de la commune «La Nautalbanaise» avec laquelle nous coopérons en même temps que la course du Relais du Semnon.

Merci à l'APEL de l'école Ste Anne qui nous prête son matériel pour la confection des crêpes.

Merci à la Bibliothèque qui nous a de nouveau fourni des livres. Ils seront prochainement envoyés via AHSM par container.

Merci aux généreux donateurs chaque année plus nombreux. N'hésitez donc pas à faire don de ce qui ne vous sert plus plutôt que de les jeter en déchetterie car ces objets ou matériels sont vendus au vide-greniers au stand de l'association.



Le prochain vide-grenier de l'association aura lieu le dimanche 25 Septembre 2016.

Le livre «Extraits de mon journal» publié par l'association est toujours disponible. Il raconte la vie trépidante du missionnaire Jean-Baptiste TRUHAND, originaire de la commune lors de ses différentes expéditions en terre sauvage africaine de 1924 à 1939 au DAHOMEY, l'actuel Bénin.

Pour contacter l'association : Hélène LAMBERT au 0603893886 ou parraindafrique@live.fr

Belle et heureuse année 2016 !

Les membres de l'association Parrain d'Afrique.





Le Palet Nautalbanais

Au cours de l'année 2015, diverses manifestations ont eu lieu :

- 18 janvier : Assemblée générale suivie de la galette des rois
- 21 février : Soirée pot au feu
- 18 juillet : Concours interclub Saint Malo de Phily
- 11 août : Sortie palétiste visite du Lac de Guerlédan asséché
- 15 août : Concours de palets

Une fois encore le concours a été une belle réussite avec une forte affluence. En effet, le matin, ce sont 48 joueurs qui s'affrontaient puis l'après-midi ce sont 65 équipes qui allaient en découdre.

Cette année, nous avons innové en achetant des gilets sans

manches pour les joueurs participants à différents concours avec une participation financière ainsi qu'aux supporters.

Les paletistes et supporters qui désirent renouveler leur carte de membre peuvent en faire la demande près des membres du bureau dont voici la composition :

- Président : PROVOST Yves
- Vice-Président : ELUERE Jean-Yves
- Trésorier : LUCAS André
- Secrétaire : BERTIN Marie-Françoise
- Membres : FRALIN Mickaël, RIAULT Mickaël, PROVOST Fabrice, JAHIER Stéphane, AUBRY Jacqueline, JAHENY Jean



Les dates à retenir pour l'année 2016 :

- **24 janvier** : galette des rois
- **20 février** : Soirée pot au feu
- **15 août** : Concours de palets

Pour cette nouvelle année, le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2016.

Le Président, Yves PROVOST

Club de l'Amitié

Génération mouvement aînés ruraux

Le bureau

Président : Henri Lamy
 Vice-Président : Yves Provost
 Secrétaire : Monique Philouze
 Trésorière : Maryvonne Guyot
 Trésorier adjoint : Georges Jasnier

Toute l'équipe se joint à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016, et une bonne santé pour pouvoir continuer nos activités, voyages, repas et thé-dansant.

Vous retrouverez l'ensemble de nos activités pour 2016 dans le calendrier.



Le Président, Henri LAMY



La Marche

Tout d'abord, ensemble nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Chaque semaine, nous marchons sur les routes de campagne, nous sommes une équipe de 14 marcheurs dont 3 nouveaux nous ont rejoint cette année.

Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le départ a lieu sur le parking rue des Marronniers (près du cimetière) le lundi à 14h l'hiver ou le mardi à 10h l'été.

ACPG-CATM et Veuves de Guerre

Le 16 mai, lors de nos commémorations, nous avons décoré Francis GRIPAY porte-drapeau depuis 30 ans, dans la commune ainsi qu'à Rennes aux réunions cantonales ou départementales. Le 20 juin, nous avons déploré le décès de Pierre TERNIER, T.O.E.(Théâtre d'Opérations Extérieures).

Le 6 décembre, nous nous sommes retrouvés à Teillay pour le rassemblement cantonal en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc.

La Présidente, Maryvonne GUYOT.

Alcool Assistance

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEUR ENTOURAGE

**Lieu d'accueil de BAIN de BRETAGNE
SOYONS ACTEUR DE NOTRE SANTÉ.**

- Pour résoudre les problèmes d'ADDICTION, il faut prendre soin de sa santé, respecter son corps et avoir une bonne hygiène de vie.
- Le problème touche toutes les tranches d'âges, des plus jeunes jusqu'aux seniors.
- Les groupes malades « entourage » vous accueillent dans le respect, la bonne humeur, sans jugement, en toute confidentialité.

**Permanence pour tous et groupe de parole, tous les 1^{er} vendredis de chaque mois.
Centre Culturel Le Clos Loisel à 20h30, rue Hippolyte Fillioux à BAIN-DE-BRETAGNE**

Permanence ENTOURAGE sur demande ;

Renseignements: 02 99 43 22 33 / 06 82 95 49 20 / danielriault@hotmail.fr

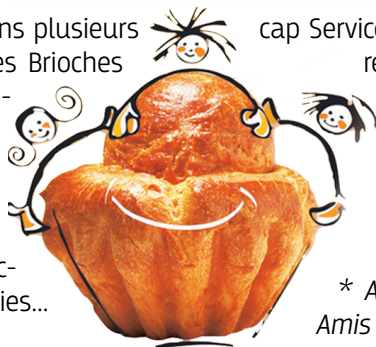


Opération « Brioches de l'Amitié »

Du 19 au 25 mars 2015, se sont réunis dans plusieurs communes des bénévoles pour vendre les Brioches de l'Amitié toujours dans un élan de solidarité pour aider *4 Associations à venir en aide aux familles et des personnes handicapées, afin que des actions et projets puissent aboutir que ce soit en achat mobilier, de moyen de transport, construction de foyer et achat d'équipement, sorties... etc....

Créée à l'initiative de Jacques Lacombe de l'ANPIHM en 1986, l'opération « Les Brioches de l'Amitié » unit les compétences du tissu associatif local pour animer un événement de grande envergure.

La collecte de fonds étant un défi vital pour le développement des associations, l'A.D.A.P.E.I., l'A.D.I.M.C., Handi-



cap Services 35 et l'A.P.F. mettent en commun leurs réseaux de bénévoles et de partenaires, et décuplent ainsi leurs forces pour mener à bien ce projet de solidarité.

Notre Commune s'est mobilisée également en vendant 96 brioches, rapportant pour l'Association la somme de 384€.

* ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

* ADIMC : Association Départementale des Infirmités Moteurs Cérébraux

Handicap Services 35 (aide à l'accompagnement social)

* APF : Association des Paralysés de France

* ANPIHM : Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs



Les commerçants et Artisans ●●



Boulangerie Echelard/Coupel

☎ 02 99 43 23 50

Horaires

- du mardi au samedi
7h / 13h30 et 15h30 / 19h30.
- Le dimanche et les jours fériés, 7h / 13h
- fermé le dimanche après-midi et le lundi

STANHOME *world*
Changing lives

Kiotis,
des soins cosmétiques
à base d'Huiles
Essentielles
pour votre bien-être.

Stanhome,
N°1 de la Vente Directe
de produits de soins
experts pour la maison

**Vente exclusive
de produits**
STANHOME et KIOTIS

MME ALLAIN STEPHANIE
2 RUE ALPHONSE DAUDET
35470 LA NOE-BLANCHE
TEL. 02/99/43/21/27

Le Nautal Café ☎ 02 99 43 24 11

M. et Mme Serge BOURRELLY vous accueillent aux horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi : 7h - 20h
- vendredi : 7h - 1h
- samedi : 7h30 - 22h
- dimanche et férié : 8h - 13h
- fermeture le mercredi



Travaux Publics & Agricoles

SARL BOUCHARD

13, rue Ste ANNE
35470 LA NOE-BLANCHE

02 99 43 23 32
06 08 53 23 81



GARAGE LEMASSON
 réparation autos vente neuf et occasion




E.U.R.L LEMASSON
Christophe
 22 rue de chateaubriant
 35470 la Noe Blanche

02.99.43.22.14
 02.99.43.24.86

Pour tous vos petits travaux à domicile



Sévignac
 10 rue reine des prés
 35470 La Noë Blanche

Contactez-moi au 06 38 26 80 73

Mr Silvio THOMAZEAU
 Auto-entrepreneur
 SIRET: 753 602 663 00019



Jonathan DESMOLIN
 Charpente-Ossature bois
 Parquet-terrasse-agencement

Jowood35@gmail.com
 06.23.79.58.54

membre de la SCOP Elan bâtisseur - SIRET no: 504 708 751 00012

SARL AGRI TP



La Rigandelais
 35470 La Noë Blanche

Philippe : 06.11.49.79.65
 Steven : 06.11.49.79.34

TRAVAUX AGRICOLE

Ensilage, Battage, Pressage Round et Big Baller (Broyer),
 Enrubannage, Fauchage, Labour, Semis en combineur,
 Epandage lisier et fumier

CVnettoyage sarl



Cédric VALOGNES

3 rue des Artisans
 35470 La Noë Blanche

📞 : 06 87 61 08 29
 📠 : 02 99 43 24 64
 📧 : cvnettoyage@yahoo.fr



RESTOR TOIT

Couverture / Zinguerie / Bardage

Neuf et rénovation Démoussage
 Entretien Ramonage

Mail: restortoit@gmail.com

Téléphone: 06.31.63.82.73 35470 La Noe Blanche

Un nouvel entrepreneur... à La Noë-Blanche

**Faites confiance aux commerçants et artisans locaux,
 proches de vous, ils sont là pour vous conseiller sur vos projets.**



Planning du balayage des rues

L'entreprise « THÉAUD S.A. », est chargée pour l'année 2016 de l'entretien du bourg. Elle interviendra de 13h30 à 15h les VENDREDIS suivants :

15 janvier	13 mai	9 septembre
12 février	10 juin	14 octobre
11 mars	8 juillet	10 novembre
8 avril	12 août	9 décembre

Veuillez ne pas laisser vos véhicules sur les trottoirs ces jours là.

Déchetterie intercommunale de Bain-de-bretagne

HORAIRES D'HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

- le lundi et samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le mercredi et vendredi : de 14h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre

- le lundi et samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- le mercredi et vendredi : de 14h à 18h30

Autres informations sur : www.smictom-paysdevilaine.fr



Ressourcerie de Bain-de-Bretagne

ZA des Sentes - rue du Gal Wood – 02 99 43 96 92

- **Dépôt** : lundi, mardi, jeudi et samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Boutique solidaire** :

lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Collecte des déchets ménagers

Planning jours fériés année 2016

A La Noë-Blanche, la collecte est effectuée chaque jeudi. Pour l'année 2016, les collectes des jeudis 5 mai et 14 juillet seront reportées aux samedis 7 mai et 16 juillet.

Pour le tri sélectif, **les sacs pour biodéchets** sont disponibles à la mairie.

Des conteneurs permettant **le tri du verre, du papier et des vêtements** sont à votre disposition sur le parking du cimetière, rue des Marronniers.

Nous vous rappelons que le verre et le papier doivent être déposés dans les conteneurs et non devant et qu'**en aucun cas vous ne devez y déposer vos ordures ménagères.**

Le compost certifié « utilisable en agriculture biologique »



C'est officiel, le compost produit sur le site de la Lande de Libourg à Guignen est certifié « **matière fertilisante utilisable en agriculture biologique** ». C'est le Bureau Veritas, organisme certificateur agréé, qui a joué le rôle d'évaluateur et a délivré le label.

Ce résultat est d'abord et avant tout dû au choix du tri à la source des biodéchets. En effet, parmi les composts produits à partir des déchets fermentescibles, seuls ceux issus d'une collecte séparée des biodéchets peuvent être éligibles à cette certification, la plus stricte en la matière.

3 autres facteurs contribuent à ce résultat :

- **votre geste** : attention à maintenir la plus grande vigilance car l'étape du tri de vos biodéchets à la source est primordiale,
- **le travail des agents** : pour veiller à ne pas collecter de déchets indésirables,
- **un processus de production rigoureux** sur le site de la Lande de Libourg.

Pour promouvoir son utilisation auprès du monde agricole et mesurer les bienfaits du produit sur des parcelles de démonstration, le Smictom et la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine ont cosigné en octobre dernier une convention de partenariat. En effet, au jardin ou sur les terrains agricoles, cet amendement organique améliore les propriétés du sol : **il nourrit les terres, favorise la rétention d'eau et permet de lutter contre l'érosion. C'est un apport 100 % naturel.**

Bon à savoir

Le compost est actuellement disponible gratuitement pour les usagers particuliers du territoire en déchetterie. Attention le compost n'est pas du terreau, il s'agit d'un fertilisant organique puissant qui doit être utilisé à bonne dose.



Site de la Lande de Libourg à Guignen



Tri des biodéchets

Quelques conseils d'utilisation...

EN REMPOTAGE

Idéal pour les jardinières et les plantes d'intérieur

Réalisez le mélange suivant :
70% de terreau horticole ou de terre végétale pour 30% de compost.

LORS DES PLANTATIONS

Mélanger le compost à la terre de surface sur 15 cm maximum de profondeur

- Pour des plantes vivaces : 1,5 à 3 kg par m²
- Pour des arbustes et rosiers : 2 à 3 kg par plant
- Pour des arbres : 5 kg par plant.

EN ENTRETIEN

C'est le conseil du moment !

Epandez le compost en surface sur la terre libérée de vos cultures ou au pied des plantes. 1kg/m²/an suffit.



Informations hors communes

L'ADMR L'ADMR propose plusieurs services afin de répondre au mieux à vos besoins



**Service
Personnes Agées
Personnes Handicapées**

7 jours/7
**ACCOMPAGNEMENT
D'AIDE A LA PERSONNE**

Contact : 02 99 34 79 78



**Service
Centre de Santé**

7 jours/7
24 h/24

Contact : 02 99 34 60 61



**Service
Garde d'enfants**

*HORAIRES SELON
VOS BESOINS.*

Contact : 02 99 34 79 78



**Service
Ménage - Repassage**

*ÉTUDE
DE VOTRE DEMANDE*

DEVIS GRATUIT
Contact : 02 99 34 79 78



**Service
Télé-Assistance**



Contact : 02 99 34 79 78

**Service
Aide aux Aidants**

*SOUFFLER
PRENDRE DU RÉPIT
SE REPOSER*

Intervention de 3 h en après-midi
Contact : 02 99 34 79 78



NOUVEAUTÉ... Service de Location de Salle

Pour groupe de travail n'excédant pas 20 personnes - Journée ou Demi-journée
Pour plus d'informations, merci de contacter l'accueil au numéro suivant : 02.99.34.79.78

Ehop, c'est la COP !

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 la France a présidé la 21^e Conférence des parties.

L'objectif : aboutir à un nouvel accord international pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

En Ille-et-Vilaine, les déplacements quotidiens représentent 15 % des Gaz à Effet de Serre. Pour aller au travail, il existe un moyen simple pour moins polluer : le covoiturage. Partager sa voiture, c'est diviser ses frais de transport mais c'est aussi bon pour le climat !

Alors, pour la COP, je m'engage à tester le covoiturage !

Pour trouver un covoitreur : www.ehop-covoiturage.fr

Facilitez-vous vos déplacements !

2 services de transport vous permettent de vous déplacer sur les 16 communes* du territoire et de rejoindre des gares et des arrêts de bus Illeloo. Ces services sont à la demande, puisque c'est vous qui les déclenchez par votre réservation au 0 810 35 10 35.

2 services différents : Attention : les horaires et les lieux de destinations ne sont pas les mêmes.

• **Un service de navettes vers les gares et les bus Illeloo.** Ce service fonctionne du lundi au vendredi avec 2 allers le matin et 2 retours le soir. Les horaires** de la navette vous permettent de rejoindre votre correspondance (train ou car).

Navettes : Les horaires des navettes de La Noë-Blanche vers Messac sont les suivants :

Vers la gare de Messac			
6	La Noë-Blanche Centre	7h20	8h00
Au départ de la gare de Messac vers :			
6	La Noë-Blanche Centre	18h09	18h58

Attention !!! il est nécessaire de réserver au 0810 35 10 35, la veille avant 17h.



Tarif : 2 € aller simple, 3 € aller-retour, 5 € abonnement hebdomadaire, 18 € abonnement mensuel, 50 € abonnement annuel pour les -26 ans.

Si vous utilisez cette navette

pour vous rendre au travail, votre employeur peut prendre en charge 50% de votre abonnement.

• **Un service de transport vers les centres-bourgs.** Vous serez pris en charge à l'aller par le véhicule à votre domicile, puis déposé au centre-bourg de la commune de votre choix*.

Au retour, vous êtes pris en charge dans le centre-bourg puis re-déposé chez vous.

Ce service fonctionne les mercredis, jeudis et samedis de 8h30 à 17h00.

Tarif : 2 € aller simple, 4 € aller-retour. Gratuit pour les moins de 12 ans.

RÉSERVATION et RENSEIGNEMENTS au 0810 35 10 35

Les plaquettes et horaires sont disponibles en mairie, à la Communauté de Communes ou sur www.moyennevilaine-semnon.fr

* Bain-de-Bretagne, Chanteloup, Crevin, Ercé-en-Lamée, La Bosse de Bretagne, La Couyère, La Noë-Blanche, Lalleu, Le Petit Fougeray, Le Sel de Bretagne, Pancé, Pléchâtel, Poligné, Saulnières, Teillac, Tresboeuf

** Retrouvez les horaires sur les plaquettes et www.moyennevilaine-semnon.fr



Envie d'aller au travail autrement ? Nouveaux trajets à la rentrée ? Ayez le réflexe réseau de transport en commun en Ille et Vilaine !

Ehop, le nouveau réseau de transport citoyen.

Votre trajet domicile-travail a changé ? Vous avez envie de réduire votre budget transport ? Vous changez de rythme professionnel ? Ou vous êtes nouvellement arrivé(e) sur la commune ? C'est le moment de réfléchir à votre déplacement.

Ehop est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domicile - travail, et peut répondre à vos attentes.



Economique, responsable et solidaire, Ehop vous met en relation avec d'autres covoituteurs de votre territoire, tout en considérant vos contraintes au quotidien (horaires, rendez-vous personnels, rythmes scolaires ...).

Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Certains jours, toute la semaine, depuis le collège, une aire de covoiturage, le bourg ... et jusqu'à la porte de votre entreprise. Pour s'inscrire, c'est simple, gratuit, et c'est ici :

www.ehop-covoiturage.fr . Pourquoi pas vous ?

SNCF : Les horaires des trains Messac / Rennes sont disponibles à la mairie.



Calendrier des fêtes 2016

JANVIER	9	Vœux de la municipalité
	15	Assemblée générale et galette des rois – le Club de l'Amitié
	24	Assemblée générale et galette des rois – le Palet Nautalbanais
	30-31	Cabaret – Act à Bain
FEVRIER	6	Repas – ACCA
	20	Pot au feu – le Palet Nautalbanais
MARS	5	Concours de belote – le Club de l'Amitié
	6	Loto – Ecole Sainte Anne
	12	Repas – l'Hermine
	19-20	Théâtre - Act à Bain
	27	Repas des classes 6
AVRIL	10	Sprint cross – le Haut-Branfeul
	30	Soirée galettes – ANAAS
MAI	7	Loto – l'Hermine
	18	Repas cantonal à Teillay - le Club de l'Amitié
	22	Thé dansant avec Michel Guiffault - le Club de l'Amitié
JUIN		Tournoi de foot – L'Hermine
	12	Lâcher de truites – ACCA
		Kermesse – Ecole Sainte Anne
JUILLET	17	Thé dansant avec Dominique Blanchard - le Club de l'Amitié
AOUT	15	Concours de palets – le Palet Nautalbanais
SEPTEMBRE	15	Repas d'automne – le Club de l'Amitié
	25	Relais du Semnon – la Nautalbanaise Vide grenier - Parrain d'Afrique
OCTOBRE	9	Repas du CCAS
	15-16	Théâtre Act à Bain – la Nautalbanaise
NOVEMBRE	6	Braderie – Ecole Sainte Anne
	13	Thé dansant avec Michel Guiffault – le Club de l'Amitié
	19	Théâtre – Octogym
DECEMBRE	3	Téléthon – Les Pas de L'Espoir
	11	Arbre de Noël – Ecole Ste Anne
	15	Repas de Noël – le Club de l'Amitié

La journée de rencontre des classes 6 aura lieu le 27 mars 2016. Des invitations parviendront aux personnes concernées. Les personnes qui pourraient être oubliées peuvent s'inscrire à la Mairie.

* Calendrier réalisé en fonction des dates portées à notre connaissance.

* Certaines de ces manifestations sont réservées aux adhérents.

Bulletin périodique d'informations édité par la Mairie de LA NOE-BLANCHE- ISSN 1633-8189
 Directeur de la publication : Mme Le Maire
 Rédaction : Commission municipale «Bulletin municipal» :
 Sophie AUBRY, Arlette BRIEUC, Françoise DESCHAMPS, Serge BRIAND, Pierrick GAREL, Frédéric MARTIN
 Conception/Impression : Imprimerie FERTARD - Bain-de-Bretagne



Classes 5 - La Noë Blanche - 2015



ÉCOLE
SAINTE-ANNE